



MAIRIE SAINT ANDRÉ DE ROQUELONGUE

Hôtel de Ville
35, Rue de la Mairie
11200 Saint André de Roquelongue
Tél. 04 68 45 10 86

mairie@st-andre-roquelongue.fr

Vendredi 05 avril 2024

Séance du Conseil Municipal

Le conseil municipal se tiendra, en Mairie salle du Conseil Municipal le :

Jeudi 11 avril 2024, à 18h30

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Information sur la liste des décisions prises en vertu de la délégation du CM au Maire article L122-22 du CGCT
- Approbation du PV de la séance du 14 février 2024
- Fixation des taux d'imposition 2024
- Approbation et vote des subventions aux associations 2024
- Approbation du Budget Principal 2024 M57
- Approbation du Budget annexe Eau et Assainissement M49
- Approbation du Budget lotissement les Oliviers
- Approbation du prix de refacturation des repas de la cantine 2024
- Identification des Zones d'Accélération de la production des Energies Renouvelables
- Modification du tableau des effectifs

